

Règlement du concours de nouvelles du LPA

1 Déroulement

Les participants pourront déposer leurs textes **au CDI jusqu'au 17 avril 2025**, les lundi, mardi et jeudi, auprès de Mme Emmanuelle MATHIEU les anonymisera.

Ils seront alors répartis aux différents membres du jury qui devront en extraire des coups de cœurs (nombre à déterminer en fonction du total des textes). Une lecture commune de la sélection par les membres du jury sera ensuite réalisée afin de nommer les lauréats.

2 Thèmes

Le concours est divisé en deux catégories :

- Thème libre
- Thème imposé : « Même pas peur ! »

Les **élèves** participants pourront candidater à un des deux thèmes ou les deux.

Les **adultes** (tout personnel du lycée) pourront eux aussi participer à ce concours, mais uniquement sur le thème « Même pas peur ! ». Leurs textes seront soumis à un jury d'élèves.

3 Consignes

Les textes pourront être rendus sur support papier ou numérique.

Ils pourront être manuscrits ou dactylographiés.

Les textes ne devront **pas excéder 5 pages**.

Pour les textes dactylographiés :

- Police Arial
- Taille de caractères 12
- Interligne 1,5

Chaque texte doit comporter un **titre**.

Aucun nom, prénom, classe ou tout autre signe distinctif ne devra être présent sur le document rendu.

- ➔ L'anonymisation se déroulera au CDI : réalisation d'un tableau rapprochant le titre de la nouvelle et son auteur.

Toute participation à ce concours implique l'**engagement à ne pas utiliser l'Intelligence Artificielle**.

4 Lauréats

Les gagnants pourront voir leurs œuvres publiées sur l'ENT, avec leur accord.

5 Jury

A ce jour, le jury ne comporte que 5 membres (H. Lopez, D. Mauffrey, L. Rzepecki, E. Mathieu et N. Benjilali), mais tout amoureux de la lecture est le bienvenu !